



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

Triennale
2022 de l'ADEA

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Triennale 
Maurice | 19-21 octobre 2022



Triennale 2022 de l'ADEA

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

NOUS, MINISTRES AFRICAINS DE L'ÉDUCATION, présents à la Triennale 2022 de l'ADEA, qui se tient à l'île Maurice du 19 au 21 octobre 2022, ayant pour thème « Réfléchir à l'impact de la COVID-19 sur les systèmes éducatifs africains, et comment renforcer la résilience pour soutenir le développement des compétences pour le continent et au-delà. »

NOTANT QUE la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'impératif d'une planification prospective proactive avec des situations de crise à l'esprit, suite à l'impact désastreux de la pandémie sur l'accès, la pertinence et la qualité de l'éducation, en particulier pour les apprenants en situation défavorisée et vulnérable, dont la résilience s'amenuise ;

OBSERVANT QUE l'Afrique reste confrontée à des défis sans précédent en matière d'apprentissage fondamental, avec de faibles niveaux de lecture et de mathématiques dans les écoles primaires, et identifiant la pédagogie comme l'une des principales voies pour améliorer l'apprentissage fondamental ;

CONSTATANT QUE les technologies innovantes et disruptives sont devenues un mode de vie et de travail, que la promotion de l'esprit d'entreprise est une entreprise extrêmement complexe qui est souvent sous-estimée, que le partenariat avec le secteur privé est essentiel pour consolider la formation basée sur les compétences afin de garantir la pertinence des compétences acquises, et que les données sont importantes pour diagnostiquer les défis du développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) ;

RECONNAISSANT la bonne volonté accrue des pays membres à dialoguer sur les politiques, les programmes et les pratiques de l'enseignement supérieur, à collaborer pour combler les déficits de financement et à améliorer la conduite de la recherche, et que l'accent mis sur le seul développement des infrastructures, sans pour autant donner la priorité à la recherche et au développement, appelle à un partage et à une diffusion concertés des résultats scientifiques, notamment sur la base de l'expérience de la COVID-19 ;

RECONNAISSANT l'importance de prendre des décisions fondées sur des données probantes, d'où la nécessité de disposer de données de qualité, de hiérarchiser les domaines nécessitant l'utilisation de technologies éducatives adaptées au contexte de la numérisation, de hiérarchiser et de cibler les interventions visant à améliorer l'accès et l'équité dans l'éducation, tout en tenant compte de l'impact des politiques sur l'égalité des sexes afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte ;

RENOUVELONS notre engagement à agir sur les engagements d'action approuvés lors du Sommet sur la Transformation de l'éducation qui s'est déroulé à New York en septembre 2022, et que nous validons par la présente, et décidons de suivre la feuille de route d'action suivante dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la Triennale 2022 de l'ADEA pour les trois à cinq prochaines années.

1. Impact de COVID-19 sur les systèmes éducatifs africains : Renforcer la résilience aux chocs et aux crises similaires

Nous nous engageons à nous appuyer sur les pratiques qui ont bien fonctionné pendant la pandémie, à institutionnaliser des mécanismes qui apportent un soutien supplémentaire au personnel et aux apprenants confrontés à des problèmes de santé mentale, à travailler avec de jeunes entrepreneurs en démarrage pour développer des solutions innovantes, et à rallier toutes les parties prenantes de l'éducation, y compris les chefs traditionnels et confessionnels, pour atténuer l'impact de la pandémie sur les systèmes éducatifs. Nous nous engageons en outre à :

- **Construire des systèmes éducatifs durables et résilients qui anticipent les chocs et les crises.** Il s'agira d'élaborer des plans d'urgence fonctionnels, adaptés au contexte éducatif africain, et de communiquer ces plans, ainsi que toute modification ultérieure, aux différents acteurs et parties prenantes du système.
- **Promouvoir l'apprentissage collaboratif et responsabiliser les enseignants.** L'apprentissage collaboratif et le partage d'expériences ont joué un rôle important dans la planification et l'atténuation des effets de l'éducation dans chaque pays. Nous donnerons également aux enseignants et à ceux qui dispensent l'éducation les moyens d'être réactifs pour s'adapter et d'être innovants pour trouver des solutions et développer un réflexe d'adaptation.
- **Adopter une approche multisectorielle.** Nous éviterons une planification en vase clos et collaborerons avec d'autres partenaires et secteurs tels que les infrastructures, la santé, les finances et la nutrition dans le cadre d'une approche gouvernementale globale visant à transformer l'éducation.
- **Tirer parti des programmes communautaires.** Les modes d'apprentissage et l'apprentissage en ligne ainsi que l'utilisation des comités de gestion des écoles viendront compléter et étendre ce que le gouvernement et les partenaires du développement font à la base.
- **Lancer, là où il n'en existe pas, des programmes de réinsertion scolaire, en particulier pour les filles,** à la suite d'une catastrophe comme celle de COVID-19, afin de s'assurer que l'apprentissage ne s'arrête pas brusquement.

2. Améliorer l'importance, la redevabilité et la capacité de l'apprentissage fondamental en Afrique

Nous décidons d'accroître l'accès aux programmes d'éducation de la petite enfance et d'en améliorer la qualité, d'améliorer l'enseignement de la littératie et de la numératie de base et d'utiliser un enseignement fondé sur l'évaluation pour soutenir l'apprentissage de base. Par conséquent, nous nous engageons à :

- **Garantir la disponibilité de données précises et accessibles pour suivre les progrès**

1 Literacy, numeracy, and socio-emotional learning.

réalisés par rapport aux engagements en matière d'apprentissage fondamental. Nous encouragerons l'utilisation d'outils existants tels que le tableau de bord de l'apprentissage de Human Capital Africa et l'initiative « Born to Learn » de la série Africa Spotlight Report, nous engagerons un dialogue sur les politiques et les programmes nationaux et internationaux en matière d'apprentissage fondamental et nous impliquerons les citoyens, les parents et les communautés dans le processus d'évaluation et de remédiation et dans le suivi des progrès de l'apprentissage fondamental.

- **Faire de l'application des principes de la pédagogie structurée une priorité absolue en matière d'éducation afin de maintenir ou de dépasser les acquis de l'apprentissage fondamental.** Nous décidons d'adopter les principes des programmes de pédagogie structurée qui ont fait leurs preuves, tels que l'utilisation quotidienne de ressources structurées, comme les cahiers d'exercices pour les apprenants et les guides pour les enseignants, les systèmes de remédiation pour un soutien supplémentaire aux apprenants et l'utilisation régulière des informations provenant des évaluations afin que l'enseignement corresponde aux besoins d'apprentissage des élèves.
- **Fournir un soutien continu aux enseignants pour passer avec succès de l'évaluation de l'enseignement à l'évaluation pour l'enseignement, et pour renforcer la capacité des enseignants à soutenir l'apprentissage social et émotionnel des enfants et à préserver leur bien-être.** Nous formerons les enseignants sur la manière d'intégrer l'évaluation dans l'enseignement et de donner un retour d'information sur place, nous clarifierons leur rôle dans la mise à l'échelle des programmes de pédagogie structurée et nous appliquerons une approche systémique dans le développement des évaluations afin d'aligner ce qui est évalué et pourquoi.
- **Inculquer la responsabilité mutuelle et les partenariats pour maintenir l'élan généré par la Triennale.** Nous décidons de nous appuyer sur l'expression sans précédent de la solidarité lors de la Triennale pour créer d'autres partenariats. Nous nous engageons à réactiver et à exploiter les mécanismes d'apprentissage par les pairs et les communautés de pratique existants pour qu'ils prennent racine parmi les acteurs de l'éducation² en plus d'une plus grande implication des parents et des communautés.

3. Repenser le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP), à la lumière de la numérisation et de la quatrième révolution industrielle

Nous nous engageons à trouver d'autres sources de financement du DCTP pour compléter les fonds publics et soutenir les apprentissages. Nous construirons des modèles de financement durables grâce à des structures de cofinancement et de copropriété. Cela s'ajoute à la conception d'interventions innovantes et abordables pour une mise à l'échelle dès le départ. Nous nous engageons en outre à :

² Par exemple, le mécanisme d'apprentissage par les pairs du réseau LEARN (Leveraging Education Analysis for Results Network) de l'Union africaine, les nœuds de qualité interpays (ICQN) de l'ADEA, le rapport Africa Spotlight de l'UNESCO, les guides pratiques de la RTI sur la pédagogie structurée (Science of Teaching Structured Pedagogy), les centres FLN de la Fondation Gates et de l'UNICEF, et le programme d'accélération de la Banque mondiale.

- **Promouvoir l'application de solutions EdTech aux métiers de l'apprentissage, afin de favoriser la qualité de la production.** Cela nécessitera, comme prérequis, un changement d'état d'esprit, une amélioration de la qualité et l'incorporation de compétences numériques.
- **Veiller à ce que les universités techniques et polytechniques n'imitent pas les universités de recherche traditionnelles et mettent plutôt l'accent sur le développement de compétences axées sur la pratique et les innovations technologiques,** tout en offrant aux apprenants la possibilité d'acquérir des compétences axées sur l'emploi au niveau le plus élevé possible.
- **Promouvoir la cohérence des politiques en tirant les leçons de leurs échecs.** L'apprentissage des politiques et leur adaptation à la situation d'un pays sont préférables à l'emprunt massif de politiques. Nous nous garderons également de nous conformer aveuglément à des mesures conçues par d'autres à leurs propres fins : nous examinerons les normes mondiales, mais en tenant compte de l'esprit africain et des spécificités nationales.
- **Donner la priorité à la formation des formateurs, en particulier dans l'industrie ou dans le cadre de stages,** et mettre en œuvre des programmes de développement continu pour promouvoir l'amélioration des compétences, le recyclage et la polyvalence.
- **Modifier la perception du DCTP** en améliorant la qualité de son offre et en attirant les étudiants les plus performants, en donnant la priorité à sa fonctionnalité et à son utilité, en favorisant la portabilité des ensembles de compétences et des micro-crédits, ainsi que la différenciation inter et intra au lieu de la seule différenciation verticale.
- **Éviter la formation axée sur la spécification des emplois et adopter de nouvelles formes de formation intégrée au travail** tout en encourageant les partenariats et l'évaluation comparative avec les institutions africaines d'EFTP/DCTP.
- **Forger des partenariats avec le secteur privé pour consolider la formation basée sur les compétences afin de garantir la pertinence des compétences acquises.** Nous adopterons une approche gagnant-gagnant, avec des avantages à la fois pour les entreprises (comme des réductions d'impôts) et pour les apprenants (acquisition de compétences sur le lieu de travail).
- **Souligner l'importance, et l'utilisation, des données dans le diagnostic des défis de l'EFTP.** Le manque de données et de preuves de recherche est un défi sérieux pour le développement et la modernisation du DCTP.
- **Créer un groupe de réflexion continental sur le DCTP** pour soutenir la revitalisation de l'EFTP en Afrique, sous la direction de l'île Maurice.

4. Réimaginer l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Afrique

Nous constatons que le sous-secteur de l'enseignement supérieur est confronté à des difficultés pour assurer le financement de la recherche après la COVID-19, à une crise du recrutement et de la rétention du corps enseignant, et à des problèmes de capacité de ressources, notamment pour respecter la norme fixée consistant à allouer 2 % du PIB d'un pays à la recherche. Nous nous engageons donc à développer l'enseignement, l'apprentissage

et la recherche de haut niveau et à renforcer les liens entre la recherche et l'industrie grâce à des options de financement novatrices et alternatives. Nous nous engageons en outre à :

- **Innover sur les options de financement de la recherche dans l'enseignement supérieur afin d'informer les politiques, les programmes et les pratiques.** Il s'agit notamment de promouvoir le financement endogène pour une meilleure adéquation entre la recherche et le développement, de mobiliser le financement de la recherche auprès des donateurs, y compris les anthropologues, tout en développant des mécanismes qui encouragent les échanges interuniversitaires et qui permettent aux universités et aux industries de bénéficier les unes des autres.
- **Renforcer la capacité du personnel de l'enseignement supérieur à entreprendre des recherches solides** et à mettre en œuvre des programmes de développement des compétences pour l'Afrique. Nous allons également encourager et gérer une recherche solide et collaborative dans le domaine de l'enseignement supérieur, afin d'obtenir un impact, sur la base de la confiance et des avantages mutuels. Il s'agit notamment de promouvoir la publication collaborative tout en évitant la massification non réglementée des publications des universités afin de garantir la qualité et la responsabilité.
- **Encourager les partenariats stratégiques** entre les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur (EES) en Afrique, promouvoir les EES et les DCTP axés sur les opportunités, et accélérer la transition bleue, verte et numérique ainsi que la croissance des emplois dans le développement humain.
- **Maintenir des opportunités stratégiques d'apprentissage par les pairs et généraliser l'utilisation de données et de preuves** pour la prise de décision dans l'enseignement supérieur.
- **Continuer à améliorer l'assurance qualité et l'harmonisation des qualifications** pour renforcer la libre circulation de la main-d'œuvre et des compétences, tout en contribuant à la transparence des qualifications et à la confiance entre les cadres de qualifications africains.

5. Relever le défi des données dans les systèmes éducatifs africains

Nous reconnaissons qu'en l'absence de données de qualité suffisantes sur l'éducation et les compétences, il est difficile d'élaborer des politiques guidées et de prendre des décisions éclairées, et que nous devons déplacer le discours vers l'économie de la collecte de données. Pour tirer parti des données, il faut aller au-delà de l'intérêt de disposer de données et se concentrer sur les personnes qui peuvent utiliser ces données, comme les écoles, car des personnes extérieures ne peuvent pas dicter la manière dont les écoles doivent fonctionner. Nous nous engageons en outre à :

- **Développer des méthodes innovantes de collaboration avec les responsables politiques et les décideurs d'autres ministères**, tels que celui des Finances, afin d'affecter davantage de fonds à l'amélioration de l'utilisation de données de qualité pour faire progresser l'éducation et les compétences. Nous veillerons à l'institutionnalisation de nos actions pour la durabilité et la résilience, tout en étant conscients des différents contextes nationaux.

- **Renforcer les capacités des unités concernées au sein de nos ministères**, au-delà de la formation, par l'apprentissage par les pairs, l'échange de connaissances et d'expériences et des séances de compte rendu des événements auxquels nos ministères participent.
- **Faire pression pour l'incorporation de programmes qui soutiennent la fourniture de données sur l'éducation et les compétences dans le cadre du budget national** et institutionnaliser des programmes de renforcement des capacités pour les institutions éducatives et les systèmes d'évaluation nationaux, avec le soutien des partenaires.
- **Adopter une approche multisectorielle pour remédier à la fragmentation de la collecte et de la conservation des données** en élaborant une stratégie à long terme sur les données (ou en renforçant celle qui existe déjà) et un plan de communication, en encourageant la collecte et le partage des données en tirant parti de la sagesse collective de toutes les parties prenantes et en créant une communauté de pratique.

6. Adopter la numérisation pour améliorer l'offre durable d'éducation et de formation en Afrique

Nous constatons l'absence d'un environnement et d'une infrastructure solides pour soutenir la numérisation. Dans certains pays, la priorité n'est peut-être pas la numérisation, car les besoins peuvent être aussi basiques que l'électricité et la nourriture pour les communautés appauvries. La capacité des enseignants et l'utilisation de la technologie pédagogique pour la communauté enseignante, la création d'un environnement propice à la numérisation, le manque d'environnement robuste pour assurer la résilience de l'éducation continue, et le manque de normes de meilleures pratiques et de lignes directrices pour la numérisation restent des obstacles clés à l'adoption de la numérisation dans l'éducation. Nous nous engageons donc à :

- **Se concentrer davantage sur la dimension éducative lors de la formulation des politiques et de la conception/mise en œuvre des initiatives en matière de technologies éducatives, et établir un lien avec la portée et/ou les résultats d'apprentissage.** Cela contribuera à orienter notre approche de la technologie numérique dans notre contexte sur la manière dont elle peut aider à atteindre les buts/objectifs de la politique éducative.
- **Exploiter les connaissances sur les innovations locales qui tirent parti des technologies pour atteindre des objectifs éducatifs plus pertinents dans de nombreux contextes sur le continent.** Nous identifierons les solutions locales qui peuvent être mises à l'échelle, et développerons des stratégies de mise à l'échelle, afin d'accélérer le déploiement pertinent de la technologie numérique.
- **Adopter une approche écosystémique dans le domaine des technologies éducatives** afin de favoriser un déploiement résilient et durable des technologies, et adopter une approche inclusive pour toutes les parties prenantes afin de construire l'écosystème de l'éducation numérique.
- **Tirer parti des technologies disponibles pour aller au-delà de la formation numérique des enseignants et contribuer à faire des enseignants des leaders** capables d'assurer un déploiement significatif de la technologie numérique dans les écoles et les communautés.

- **Fournir des investissements dédiés à la transformation numérique et à l'infrastructure, tirer des enseignements des modèles existants de formation continue pour les enseignants, et référencer les boîtes à outils et les modèles de maturité** pour faciliter l'accent sur les spécificités des pays en matière de développement de l'éducation.

7. Améliorer l'accès et l'équité dans l'éducation et la formation des populations vulnérables

Nous observons que l'offre de possibilités d'orientation professionnelle, de mentorat et de coaching, l'encouragement de politiques plus fortes tenant compte du genre et la promotion de programmes de formation numérique accessibles, d'institutions d'apprentissage modernisées et d'environnements d'apprentissage à domicile améliorés pour les filles sont quelques-unes des pratiques prometteuses. Cependant, une charge domestique réduite et inégale, des relations de genre inégales, l'accessibilité financière, les infrastructures et les défis de l'accès physique restent des défis clés pour améliorer l'accès et l'équité pour les apprenants des populations vulnérables. Nous nous engageons à :

- **Réviser continuellement les politiques** en fonction des tendances mondiales en matière d'éducation afin de rester pertinent, **rendre les politiques opérationnelles et documenter les leçons apprises** afin d'informer la pratique.
- **Concevoir des interventions contextualisées en référence à des géographies variées et impliquer les bénéficiaires participants** pour assurer une mise en œuvre efficace des projets ou des programmes.
- **Mettre en place des interventions pédagogiques durables** par le biais du mentorat et des pratiques parallèles et **encourager l'utilisation de la boîte à outils de la pédagogie sensible au genre (PGS)** pour les enseignants, les formateurs et les dirigeants afin de faciliter l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation.
- **Faire appel à des professionnels pour sensibiliser les communautés** à la nécessité d'inscrire les enfants handicapés dans les écoles afin d'en améliorer l'accès.

Approuvé ce 21 octobre 2022.

Liste des Ministres / Vice-ministres / Ministres d'État / Secrétaires d'État :

1. S.E. Mme Leela Devi Dookun-Luchoomun, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie, Maurice
2. S.E. Dr Monica Musenero, Ministre de la science, de la technologie et de l'innovation, Ouganda ; présidente du Bureau de l'UA STC-ESTI ; présidente du Comité directeur de l'ADEA
3. S.E. Dr Valentine Uwamariya, Ministre de l'éducation, Rwanda
4. S.E. Agnes Makonda Ridley, Ministre de l'éducation, Malawi
5. S.E. Mme Mariatou Koné, Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, Côte d'Ivoire
6. S.E. Mme Claudiana A. Cole, Ministre de l'éducation de base et secondaire, Gambie
7. S.E. Dr Joyce Moriku Kaducu, Ministre d'État à l'enseignement primaire, Ouganda
8. S.E. Mme Gabriella Rahantanirina Vavitsara, Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Madagascar
9. S.E. M. Niang Mamoudou, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mauritanie
10. S.E. Dr Francisco Pacheco, Secrétaire d'État à l'éducation préscolaire et primaire, Angola
11. S.E. M. Edgar Moyo, Ministre adjoint de l'enseignement primaire et secondaire, Zimbabwe
12. S.E. M. John Ntim Fordjour, Ministre adjoint de l'éducation, Ghana

Liste des Chefs de délégation des représentants ministériels :

1. M. Joshua Mwangi, Ag. Directeur, Politique et Partenariats, Ministère de l'Education, Kenya
2. Dr (Mme) Folake Olatunji-David, Directrice, éducation de base, Ministère fédéral de l'éducation, Nigeria
3. M. Koto Ey'Olanga Firmin, Directeur de cabinet, Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers, République Démocratique du Congo
4. Mme Carol Oluyemi Nuga-Deliwe, Directrice générale adjointe par intérim, Département de l'éducation de base, Afrique du Sud
5. M. Charm Kalimbika, Directeur, Enseignement de la petite enfance, Ministère de l'éducation, Zambie
6. Mme Roda Mahamoud Issa, Cheffe de service de la recherche, de la diffusion et de l'évaluation, CRIPEN, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Djibouti
7. Mme Lina Portugal, directrice des ressources humaines, Ministère de l'éducation et du développement humain, Mozambique
8. Prof. Kanndanan Insiata Ouattara Epse Goita, Chef de Cabinet, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Côte d'Ivoire